

Attestation de contrôle/d'entretien périodique (PEB) d'un appareil de combustion

PARTIE A

Date de l'acte: **08/03/2024** Numéro de série de l'attestation: **202403081511-48102**

Motif de l'acte:
 délai max entre 2 contrôles/entretiens périodiques atteint (rem)placement d'un appareil autre raison:
 mise en conformité: intervention partie combustion

Entreprise (à remplir aussi en tant qu'indépendant)	Technicien
Nom: Vaillant Group Belgium N.V. Rue et numéro: Golden Hopenstraat 15 Code postal et commune: 1620 Drogenbos Tél: 02/334.93.00 E-mail: Numéro d'entreprise: BE 0401.874.760	Prénom et nom: gunther vanzeebroeck Numéro d'agrément: GV00832 <input type="checkbox"/> L <input checked="" type="checkbox"/> GI <input type="checkbox"/> GII

Client: <input type="checkbox"/> Propriétaire <input checked="" type="checkbox"/> Déclarant ou <input type="checkbox"/> Titulaire permis d'environnement	Adresse de l'unité PEB
Prénom et nom: Etienne Costa Rue et numéro: Chaussée de Drogenbos 46 Code postal et commune: 1180 Uccle Tél: +32 496 58 59 46 E-mail: costaetienne@yahoo.com	Personne de contact: Etienne Costa Tél: 0032496585946 Rue et numéro: Chaussée de Drogenbos 46 Code postal et commune: 1180 Uccle Référence de l'unité PEB/local de chauffe: à p Etage: ! Nom du bâtiment: à

Caractéristiques d'un système de chauffage

Chauffe-eau Chaudière: chauffage eau chaude sanitaire chauffage + eau chaude sanitaire
 Monté en type A monté en type B monté en type C C33 Appareil à condensation: Oui Non
 Combustible gazeux: gaz naturel GPL autre, notamment:
 no-prémix (GI) prémix (GI) appareil avec brûleur à air pulsé (GII)
 Combustible liquide
 Combustible solide: pellets de bois bûches autre, notamment:
Système de chauffage: Système type 1 Système type 2 - nombre de chaudières:
Conduit d'évacuation des gaz de combustion: Individuel Collectif Concentrique En surpression (B2xp) Autre info:

Appareil - Définir lequel: <input checked="" type="checkbox"/> Présence plaque signalétique	Brûleur <input checked="" type="checkbox"/> Présence plaque signalétique
Marque: Vaillant Type: VKK ecoVIT /4[286] Année de fabrication: 2011 Numéro de fabrication: 21110300100075153100005011N7 Puissance nominale Pn à 80/60 (Gaz = G20)(kW): 28 Débit calorifique Qn (kW) (facultatif):	Marque: Vaillant Type: VKK ecoVIT /4[286] Année de fabrication: 2011 Numéro de fabrication: 21110300100075153100005011N7 Débit min-max: -

Entretien	Série (1)	Exécuté	En ordre ?
Nettoyage de l'appareil (en général) selon les exigences de l'arrêté et les prescriptions du fabricant	R1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nettoyage du brûleur selon les exigences de l'arrêté et les prescriptions du fabricant	R2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nettoyage du corps de chauffe selon les exigences de l'arrêté et les prescriptions du fabricant	R3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Contrôle du libre passage du conduit d'évacuation des gaz de combustion selon les exig. de l'arrêté et les prescrip. du fabricant	R4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Bon état de fonctionnement et en toute sécurité		Série (2)	Respecté ?
Exigences relatives au CO dans l'air ambiant du local de chauffe - CO max. mesuré (ppm):		A	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives aux dispositifs de sécurité <input type="checkbox"/> TTB <input type="checkbox"/> Manque d'eau <input type="checkbox"/> Surchauffe <input type="checkbox"/> Syst. complém. de la détection de propane		B	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Si un ou les deux points ci-dessus ne sont pas respectés, le protocole d'injonction d'arrêt (immédiat) de l'appareil doit être appliqué !

Exigences relatives à l'état des conduits d'évacuation des gaz de combustion et d'amenée d'air	C	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives aux orifices de mesures	D	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives à la ventilation du local où se trouve l'appareil - doit répondre aux: <input type="checkbox"/> critères minimum <input checked="" type="checkbox"/> normes	E	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Exigences relatives à la combustion et aux émissions des appareils en fonctionnement (annexe: résult. des analyses des gaz de comb.)	F	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le placement d'un appareil B1, uniquement sur un conduit d'évacuation des gaz de combustion collectif existant	G	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Étanchéité des conduites de combustibles dans le local de chauffe	-	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Recommandations (3) et remarques **CODE CONVERSION GAZ (3):** A **1**

Déclaration de conformité

Toutes les exigences sont-elles respectées ? Oui Non
 Si non : une dérogation a-t-elle été accordée ? Oui Non
 Si oui : ce qui a été observé correspond-il à la dérogation accordée ? Oui Non
 Le protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil a-t-il été mis en oeuvre ? (4) Oui Non
L'APPAREIL EST-IL CONFORME À LA RÉGLEMENTATION ? Oui Non
 Si non : quels défauts faut-il réparer :

Date du prochain acte (5) :

Contrôle + entretien : **08/03/2026**
 Pas d'application, voir date de l'attestation précédente

Date limite pour le contrôle de conformité :

ANNEXES: **RÉSULTATS DES ANALYSES DES GAZ DE COMBUSTION (OBLIGATOIRE)**
 PARTIE B : ATTESTATION DE L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE

vu

(1) Entretien

À exécuter (non exhaustif)

R1: état général de l'appareil de combustion + composants de l'appareil

R2: nettoyage et contrôle du ou des brûleurs, réglage du brûleur, nettoyage et contrôle des électrodes, la détection de flamme,

R3: nettoyage et contrôle de l'échangeur de chaleur + nettoyage et contrôle du siphon

R4: nettoyage du conduit d'évacuation des gaz de combustion de type B ou contrôle de présence d'un rapport d'inspection récent ou d'un certificat de ramonage (le cas échéant, le contrôle et si nécessaire, le nettoyage du conduit d'amenée d'air comburant)

(2) Bon état de fonctionnement et en toute sécurité

Série A: concentration en CO dans l'air ambiant

Première mesure toujours prise à l'entrée à une hauteur d'environ 1,5 m, puis éventuellement après ventilation. Deuxième mesure à 0,5 m devant l'appareil - Troisième mesure : devant l'entrée de l'éventuel coupe-tirage.

Toujours noter la valeur mesurée la plus élevée, pendant au moins une minute. (éventuellement une impression des mesures)

COambiant < 10 ppm

ok

COambiant =? 10 à 25 ppm

à corriger dans les plus brefs délais

COambiant =? 25 ppm

danger: mise à l'arrêt selon le protocole

Série B: dispositifs de sécurité

Les dispositifs de sécurité présents à l'origine doivent être présents et leurs connexions vérifiées.

Série C: état des conduits d'évacuation des gaz de combustion et d'amenée d'air

Contrôle du bon état du conduit d'évacuation des gaz de combustion.

Pour les appareils de type C: conduit d'air comburant en bon état, pas de fuites ni de traces de condensation à l'extérieur. Si C et concentrique: O2 dans le conduit d'air comburant au minimum 20,5%

Série D: orifices de mesures

Les exigences du fabricant doivent être respectées.

Si non disponible : Les appareils doivent être équipés d'un point de mesure pour l'analyse des gaz de combustion ainsi que d'un point de mesure pour l'analyse de l'air comburant pour les type C, qui permettent d'évaluer la qualité de la combustion sur site et ce en toute sécurité.

Si l'appareil a été installé avant 2009, une dérogation peut être demandée à la région concernée.

Série E: la ventilation et l'amenée d'air du local

Tout local dans lequel se trouve au moins une chaudière de type B ou un chauffe-eau de type A ou B, est équipé d'un dispositif qui garantit un renouvellement de l'air de ce local par de l'air extérieur, directement ou via des orifices de transfert.

Type A : NBN D 51-003. Si cette norme ne s'applique pas : ouverture de ventilation minimum de 150 cm²

Type B :

Installations de moins de 70 kW

- Installations ou appareil neufs: NBN B 61-002 / NBN D 51-003 / NBN D 51-006
- Installations existantes: - Alimentation en air comburant: gazoil: 3 cm²/kW gaz naturel: NBN D 51-003 GPL: NBN D 51-006
- Ouverture de ventilation (ventilation haute): min 50 cm²

Installations à partir de 70 kW

- Installations ou appareil neufs: NBN B 61-001 / NBN D 51-003 / NBN D 51-006
- Installations existantes: -Alimentation en air comburant: gazoil: 150 cm²/17,5 kW (hauteur < 6m) - 100
- cm²/17,5 kW (hauteur > 6m) gas naturel: NBN D 51-003 GPL: NBN D 51

-Ouverture de ventilation (ventilation haute): min 50 cm² 006

Type C :

- Installations ou appareil neufs: ventilation du local de chauffe selon le NBN B 61-002 / NBN B 61-001 / NBN D 51-003
- Installations existantes ou les normes s'applique pas: 1cm²/kW ventilation haute et basse avec un minimum de 50 cm²

Série F: la combustion et les émissions des appareils

Exigences à respecter pour la combustion et les émissions de l'appareil : voir annexe. Résultats des analyses des gaz de combustion

Série G: le placement d'un appareil B1, uniquement sur un conduit d'évacuation des gaz de combustion collectif existant

Attention à l'écoconception et à la NBN D 51-003

(3) Recommandations

A. Code Conversion

gaz :

A1. Votre appareil est compatible et ne nécessite plus aucune intervention dans le cadre de la conversion des réseaux gaz (I2E+, I2N,...)

A2. Votre appareil doit encore faire l'objet d'un réglage par un technicien habilité après la conversion (I2E(S), I2E(R) ...)

A3. Votre appareil n'est pas compatible (date de fabrication <1978, appareil non destiné au marché belge, ...) et doit être remplacé par un appareil qui répond aux réglementations actuelles

A4. Votre appareil n'est pas concerné par la conversion gaz (gasoil, propane,...)

B. Recommandations pour améliorer la performance énergétique des installations: réglage de la température, pompe de circulation électronique, ...

(4) Opérations à effectuer lors du protocole d'injonction d'arrêt de l'appareil

Lorsque le professionnel agréé constate qu'un ou plusieurs dispositifs de sécurité présents sur l'installation, mentionnés dans l'exigence relative aux dispositifs de sécurité des appareils de chauffage et des chauffe-eau, a été désactivé ou déplacé et que le défaut ne peut être éliminé lors de son intervention

ET / OU détermine que le seuil de danger de la concentration en CO dans l'air ambiant du local où se trouve le chauffe-eau ou l'appareil de chauffage qui répond à la présence d'un danger est atteint et que des mesures correctrices (selon le défaut constaté: modification des dispositifs de ventilation du local, actions au niveau de la combustion, au niveau du conduit d'évacuation des gaz de combustion, ...) n'ont pu être mises en œuvre afin de maintenir une concentration en CO dans l'air ambiant inférieure à 10 ppm, il met en œuvre les actions suivantes :

1. il arrête immédiatement le fonctionnement de l'appareil concerné;
2. il ferme le robinet d'arrêt sur la conduite d'alimentation du combustible liquide ou gazeux de l'appareil concerné;
3. il applique une étiquette ou un autocollant attirant l'attention sur le danger potentiel que représente l'appareil concerné;
4. il avertit immédiatement verbalement le propriétaire, l'utilisateur et les personnes présentes au moment du contrôle du danger potentiel et de la mise en œuvre du protocole d'injonction de mise à l'arrêt de l'appareil de chauffage ou du chauffe-eau;
5. il complète l'attestation qui répond à l'acte réglementaire en cours de réalisation et mentionne clairement sur cette attestation PRESENCE D'UN DANGER: INJONCTION D'ARRÊTER L' APPAREIL DE CHAUFFAGE OU DU CHAUFFE-EAU;
6. il avertit par écrit le propriétaire et l'utilisateur du danger potentiel et de la mise en œuvre du protocole d'injonction de mise à l'arrêt de l'appareil de chauffage ou du chauffe-eau:
 - a. s'ils sont présents, par un écrit signé par les parties concernées chacune en recevant une copie
 - b. s'ils sont absents, par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception

(5) Date du prochain acte

En cas de conformité:

Combustible gazeux: date de l'acte + 2 ans / combustible liquide: date de l'acte + 1 an / combustible solide: date de l'acte + 1 an

En cas de non conformité:

La mise en conformité au plus tard le : date de l'acte + 5 mois.

Si le contrôle pour la mise en conformité a eu lieu avant la fin de ces 5 mois, aucun nouvel entretien n'est nécessaire.

S'il s'agit d'un contrôle après intervention sur la partie combustion, une nouvelle date n'est pas applicable. La date mentionnée sur le précédent attestation de contrôle/entretien périodique doit être respectée.

Attestation de l'évaluation périodique du système de chauffage

PARTIE B

Date de l'acte: **08/03/2024**

Numéro de série de l'attestation: **202403081511-48102**

Cette attestation doit être accompagnée de:
PARTIE A (Attestation de contrôle/d'entretien périodique (PEB) d'un appareil de combustion)

Contrôle des parties accessibles dans le local de chauffe

Vérification minimale (ext. 1)	Présent ?	Exécuté ?	En ordre ?	
Etat général de l'appareil de combustion	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Stabilité de l'appareil de combustion et accessibilité (aussi bien pour modèle mural qu'au sol)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Pompes de circulation	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Vannes et purgeurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Absence de fuites	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Soupape de sécurité circuit de chauffage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Soupape de sécurité boiler/ballon d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fonctionnement régulation de l'appareil de combustion (aquastat, thermostat, régulation climatique, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fonctionnement thermostat d'ambiance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Si circuit de chauffage fermé: pression d'installation - Mesuré (bar):	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
2 bar				
Si vase d'expansion: pression de gonflage (facultatif) - Mesuré (bar):	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
1 bar				
Gasoil: préfiltre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Gasoil: Raccordement <input type="checkbox"/> monotube <input type="checkbox"/> bitube	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conduit d'évacuation des gaz de combustion: matériau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conduit d'évacuation des gaz de combustion: diamètre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conduit d'évacuation des gaz de combustion: état général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conduit de raccordement des gaz de combustion type B: matériau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conduit de raccordement des gaz de combustion type B: diamètre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Conduit de raccordement des gaz de combustion type B: état général visuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sécurité électrique: fusible(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sécurité électrique: mise à la terre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Sécurité électrique: parties sous tension protégées contre le contact	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fonctionnement TTB	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fonctionnement aquastat de surchauffe (STB)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Fonctionnement d'autres dispositifs de sécurité:	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

Evaluation du dimensionnement de la chaudière pour les systèmes de type 1 (7)

Consommation annuelle de combustible [m³ gaz/an] ou [l gasoil/an]:	
Calcul du temps annuel de fonctionnement [h/an] = consommation annuelle * 10 / Pn (retirer 17% si chaudière double service)	
Temps annuel de fonctionnement du brûleur [h/an]:	
Evaluation du dimensionnement:	<input type="checkbox"/> > 1000 h/an dimensionnement correct <input type="checkbox"/> 500 à 1000 h/an surdimensionnement moyen <input type="checkbox"/> < 500 h/an surdimensionnement important

Information pour l'expert en énergie PEB / certificateur PEB (8)

Pour les grandes puissances, et le cas échéant, y a-t-il un rapport d'analyse des émissions de NOx et CO par un labo agréé?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Régulation de l'appareil de combustion (comment le brûleur est-il commandé?)	<input type="checkbox"/> Aquastat <input type="checkbox"/> Thermostat (d'ambiance,...) <input type="checkbox"/> Glissant (régulation climatique)
Comment la pompe de circulation est-elle commandée?	<input type="checkbox"/> Régulé <input type="checkbox"/> Non régulé
S'il y a plusieurs appareils de combustion, l'irrigation de ces appareils est-elle arrêtée lorsque celles-ci sont à l'arrêt?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Y a-t-il une veilleuse?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

S'il s'agit d'un système de chauffage collectif, équipements dans le local de chauffe:

Présence d'autres générateurs de chaleurs?	<input type="checkbox"/> Pas d'application	<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur	<input type="checkbox"/> Cogénération	<input type="checkbox"/> Chaudière bois	<input type="checkbox"/> A air chaud
Présence d'un réservoir tampon sur le circuit de chauffage dans le local de chauffe?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Longueur des conduites d'eau de chauffage non calorifugées dans le local de chauffe (mètres):					
Nombre d'accessoires sur le circuit de chauffage non calorifugées dans le local de chauffe (pièces):					
Présence d'une boucle d'ECS?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Si une boucle d'ECS est présente, est-elle isolée thermiquement?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
Production d'ECS indépendante des appareils de combustion	<input type="checkbox"/> Pas d'application	<input type="checkbox"/> Oui, par:	<input type="checkbox"/> Instantané	<input type="checkbox"/> Accumulation	<input type="checkbox"/> Boiler thermo dynamique
Production d'ECS connectées aux appareils de combustion	<input type="checkbox"/> Pas d'application	<input type="checkbox"/> Oui, type:	<input type="checkbox"/> Monobloc	<input type="checkbox"/> Réservoir séparé	

Recommandations et remarques

Résultats des analyses des gaz de combustion Pn < 1MW

Date de l'acte:	08/03/2024	Numéro de série de l'attestation:	202403081511-48102
Motif de l'acte:	<input type="checkbox"/> Réglage <input type="checkbox"/> Dépannage <input type="checkbox"/> Intervention partie combustion <input checked="" type="checkbox"/> Autre: onderhoud		
Début mesure initiale:	08/03/2024 15:31:11	Fin mesure finale:	08/03/2024 15:33:40
Les tickets des résultats des mesures doivent être agrafés à cette attestation. (Sauf si les résultats des mesures ont été transmis numériquement sans possibilité de modification)			

Analyse des gaz de combustion						
EUROLYZER STx 06-46-01500	Unité	Application	Mesure initiale	Mesure finale	Exigences pour la mesure finale	
Identifiant de l'appareil:	/	/	Contrôle du fonctionnement Toutes puissances autorisées		Chaudière	
Température de départ de l'eau de chauffage	°C	1-2				
Pression conduit d'évacuation des gaz de combustion	Pa	3	9	6	Consignes fabricant ou <= -3 Pa	
Gicleur: marque/type	/	1				
Gicleur: débit	USG/h	1				
Gicleur: angle	°	1				
Pression pompe	bar	1				
Pression de gaz à l'entrée, à l'arrêt	mbar	2				
Pression de gaz à l'entrée, en fonctionnement	mbar	2				
Pression de gaz du brûleur, après le régulateur de pression (facultatif)	mbar	2				
Indice de noircissement	Bacharach	1			<= 1	
Traces d'huile visibles ou particules de suie lors de la détermination de l'indice de noircissement? (Oui/non)		1			Non	
Oxygène O2	%	1-2	4,8	4,5		
Dioxyde de carbone CO2	%	1-2	9,3	9,4		
Monoxyde de carbone CO (Ref. O2 = 0%)	mg/kWh	1-2	11	12	<= 150 mg/kWh	<= 650 mg/kWh
Température gaz de combustion (tg)	°C	1-2	63	64,7		
Température air comburant (ta)	°C	1-2	19	18,9		
Température nette (tg-ta)	°C	1-2	44	45,8		
Rendement combustion (Hi)	%	1-2	97,8	97,8	>= 90% (B1 >= 88%)	>= 85% of >= 55% (4)

- (1) Combustibles liquides
- (2) Combustibles gazeux
- (3) Uniquement raccordement en type B sans coupe-tirage (pas B1) et pas en surpression (pas B22p et B23p)
- (4) = 55 % pour les chauffe-eau fabriqués avant le 01/01/2018 et âgés de maximum 20 ans

Remarques
<input type="checkbox"/> Pas d'attestation d'entretien précédent (PARTIE A) <input type="checkbox"/> Orifices de mesures ne sont pas selon le code de bonne pratique <input type="checkbox"/> Mesure impossible à pleine charge <input type="checkbox"/> Autre:

Résultat
Les exigences relatives à la combustion et aux émissions de l'appareil en fonctionnement, sont-elles toutes respectées? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si non : quels défauts faut-il remédier :